

# Le CFPPA de Marmilhat

Un centre de formation aux portes de Clermont-Ferrand

## ACCES CFPPA/UFST DE MARMILHAT

### CLERMONT-FERRAND

Depuis Clermont-Ferrand prendre la sortie 1.2. Au premier carrefour prendre à gauche.



### LYON SAINT ETIENNE

Depuis Lyon prendre la sortie Lempdes 1.3, puis première route à droite.

### CFPPA Marmilhat



## Nos coordonnées

30 Allée du SUQUET 63 370 LEMPDES

04-73-91-63-04

[cfppa.marmilhat@educagri.fr](mailto:cfppa.marmilhat@educagri.fr)

<http://www.cfppa.marmilhat.fr>

[www.facebook.com/cfppa.marmilhat](https://www.facebook.com/cfppa.marmilhat)

2 lignes de bus T2C : 35 et 36 (Clermont-Ferrand-Pont-du-Château)

## Des espaces de formation



- 15 salles de formation dont 2 salles informatiques (de 15 et 18 postes)
- 1 Centre de Ressources
- Pour les formations courtes, le CFPPA dispose de salles, équipées de vidéoprojecteurs, pouvant accueillir entre 10 et 30 apprenants.

Le CFPPA est certifié **conforme** au décret qualité de la formation continue, de la VAE et de la formation par apprentissage



## Des plateaux techniques agricoles, horticoles et de transformation alimentaire

### Une exploitation diversifiée en Limagne : Tournée vers l'avenir : expérimentation, laboratoire d'initiative territoriale



#### Une Exploitation Agricole

280 ha

Grandes cultures

Troupeau laitier

Poulailler mobile : 250 poules  
pondeuses

#### Une Exploitation Horticole

Production florale

Pépinière arbres et arbustes

Production de plants  
maraîchers biologiques

Production de lierre en  
Protection Biologique Intégrée



#### Un Atelier de Transformation végétale



## Des espaces verts et un jardin en gestion différenciée



L'établissement agricole de Marmilhat, c'est 8 hectares d'espaces verts, gérés dans le cadre d'un plan de gestion différenciée.

Le CFPPA de Marmilhat met en œuvre une **gestion différenciée** de son jardin depuis 2008.



Un patrimoine arboré permettant des mises en situation pratiques dans le domaine du diagnostic sanitaire, de la taille et des soins aux arbres.

### La gestion différenciée au CFPPA, c'est :

- Zérophyto
- Un désherbage alternatif : thermique et mécanique
- Des espaces de libre expression de la flore spontanée
- Des tailles douces pour les arbres et arbustes ornementaux
- Une valorisation des branches coupées en broyat pour pailler les sols nus et les allées
- Du bois mort sur pied
- Des aménagements



## Nos Formations

Not **Faire d'un bassin artificiel, un lieu de biodiversité** Formation Continue est la suivante :

### **Fleuristerie :**

CAP Fleuriste en deux ans  
CAP Fleuristes en un an  
Brevet Professionnel Fleuriste en deux ans (niveau 4)

### **Agriculture :**

CAPa Métiers de l'agriculture  
Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA)  
BAC PRO CGEA en 3 ans  
BTS TC BSA : Technico-commercial Biens et services pour l'agriculture

### **Agroéquipement :**

Certificat de Spécialisation TMA (Tracteur et Machines Agricoles)

### **Paysage :**

CAPa Jardiniers Paysagistes  
Brevet Professionnel Aménagement Paysager (2 ans)  
Bac Pro Aménagement Paysager (3 ans)  
Certificat de Spécialisation (CS) Construction paysagère (1 an)

### **Industrie Alimentaire :**

CAP OIA : Opérateur des industries agro-alimentaires  
BP IA : Brevet Professionnel Industries Alimentaires  
BTSA Sciences et Technologies des Aliments

### **Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales :**

Certificat de Spécialisation (CS) Plantes à Parfum Aromatique et Médicinal (PPAM)

### **Nouveau en mars 2023 :**

Ouverture du titre professionnel ASV d'APFORM : Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire, porté par la branche vétérinaire

Le CFPPA dispense des formations courtes dans toutes les filières



## Accompagnement H+



Le CFPPA a été charté H+ en Janvier 2020 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est une Démarche qualitative d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap. Cette charte nous permet dans un premier temps d'être en conformité avec la loi du 11 février 2005, mais aussi de progresser dans l'accueil et l'accompagnement de tous les publics, et ainsi de nous permettre de diminuer le taux de rupture dans nos formations.

Grâce à cette démarche, notre pôle administratif a eu accès à une formation spécifique sur l' « Accueil des personnes en situation de Handicap » et notre Référente Handicap peut accompagner les apprenants et adapter leur parcours de formations selon leurs besoins.

.

